

##### Macintosh HD:Users:constancebienaime:Desktop:MESRI_logo_vertical_RVB_305834_815755.jpg

##### **Description : Macintosh HD:Users:amandinebriffaut:Documents:MESHS:MESHS_Communication:PAO:Logotheque:Logos_Collectivites:Logo_CR-HDF:Logos-Partenaires:Logo Région HDF - partenaire.jpg**

##### APPEL À PROJETS DE LA MESHS

« MÉDIATION SCIENTIFIQUE »

##### ÉDITION 2021

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES CANDIDATURES : 20/01/2021

**CADRAGE DE L’APPEL À PROJETS**

**Objectifs, orientations**

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir les enseignants-chercheurs, chercheurs et ingénieurs de recherche dans la valorisation de leurs travaux de recherche auprès des publics les plus larges. Il financera la création de supports, de dispositifs, d’outils ou de manifestations ayant vocation à rendre accessible un sujet de recherche en SHS à un public non spécialiste (ex : application mobile, atelier, bande dessinée, blog, court-métrage, documentaire, exposition, jeu éducatif, kit pédagogique, livre enrichi, podcast, reportage photos, serious game, site internet, etc.).

Les projets porteront sur les travaux d’un enseignant-chercheur, chercheur ou ingénieur de recherche. Les projets collectifs, autour d’un sujet commun, sont possibles (avec désignation d’un porteur unique). L’implication de doctorants ainsi que la collaboration avec des partenaires non-académiques sont vivement encouragées.

L’appel à projets favorisera la création de projets inédits. Les projets portant sur des médias ou des évènements déjà existants sont éligibles, à condition de leur donner une nouvelle dimension (élargissement à un nouveau public, création d’un nouveau support, etc.).

Les projets s’inscriront en priorité dans l’un des 2 programmes scientifiques du projet quinquennal de la MESHS 2020-2024 : [« Anticipations » et « Vulnérabilités »](https://www.meshs.fr/page/programmes_et_axes_2020-2024).

Le montant maximum alloué à chaque projet sera de 5 000 € (aucun montant minimum n’est attendu). Les crédits seront gérés à la MESHS.

Les lauréats pourront bénéficier de l’accompagnement du service médiation scientifique de la MESHS dans la mise en œuvre de leur projet (conseils relatifs à la mise en adéquation des actions avec le(s) public(s) visé(s), recommandations liées à la conception des outils, appui au développement de partenariats utiles à la réussite du projet, aide à la recherche de prestataires, soutien à la coordination et à la communication).

**Conseils pour la rédaction des projets**

Le porteur de projet veillera à :

- proposer un projet en relation directe avec ses travaux de recherche ;

- identifier et préciser le public visé ;

- décrire précisément le média ou l’événement proposé ;

- établir un calendrier et un budget cohérents.

**Calendrier de l’appel à projets**

Lancement de l’appel à projets : lundi 9 novembre 2020

Date limite de soumission : mercredi 20 janvier 2021

Annonce des résultats : à partir du mercredi 3 février 2021

Réunion de lancement : lundi 15 février 2021, 14h

Clôture des dépenses : vendredi 29 octobre 2022

Remise du bilan du projet : au plus tard pour le vendredi 2 décembre 2022

**Critère de recevabilité**

Le porteur de projet doit être membre permanent de l’un des [laboratoires affiliés](https://www.meshs.fr/page/laboratoires_affilies) à la MESHS et être titulaire en poste dans l’un de ses établissements de tutelle.

**Éligibilité des dépenses**

Sont éligibles les dépenses suivantes :

- frais de mission (transport, hébergement, restauration) ;

- prestations (ex : recours à un photographe, à une entreprise de création et de montage vidéo, impression de supports, location de salle, etc.) ;

- vacations (sous réserve de disponibilité des crédits) : taux smic coût employeur (chargé) = 14,30 €/h (soit 8,15 €/h net pour le vacataire) - taux recherche coût employeur (chargé) = 28,61 €/h (soit 16,31 €/h net pour le vacataire) ;

- documentation ;

- petit équipement et logiciels dont le coût est égal ou inférieur à 800 € HT.

**Engagements des lauréats**

Les porteurs des projets sélectionnés s’engagent à :

- respecter les délais et les procédures relatives à la gestion d’un projet à la MESHS (un guide des bonnes pratiques sera remis aux lauréats de l’appel à projets) ;

- transmettre à la MESHS les informations relatives aux évènements ou publications réalisés dans le cadre du projet (communication@meshs.fr) ;

- citer la MESHS, le Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’Innovation et le Conseil régional Hauts-de-France dans toutes les communications et publications produites dans le cadre du projet (phrase à intégrer : « avec le soutien financier du MESRI et du Conseil régional Hauts-de-France via le CPER ISI-MESHS ») ;

- afficher les logos de la MESHS, du Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’Innovation et du Conseil Régional Hauts-de-France sur tout support de communication, notamment les affiches ou flyers ;

- soumettre à la MESHS tout support de communication avant publicité ;

- remettre à la MESHS un bilan de deux pages pour le 2 décembre 2022 (sur la base du document type remis ultérieurement par la MESHS) et fournir, si possible, un ou plusieurs visuels illustrant le projet (avec légende et mention des crédits).

##  DOSSIER DE CANDIDATURE

|  |
| --- |
| **Intitulé du projet :** |
| **Acronyme du projet :** |
| **Programme(s) de rattachement de la MESHS :** □ Anticipations □ Vulnérabilités □ Autre |
| **NOM, Prénom du porteur de projet :** **Adresse électronique :****Téléphone :****Statut/fonction :****Discipline** **:****Laboratoire de rattachement :** **Établissement d’affectation :** |
| **Montant de l’aide demandée :** |

### 1. Résumé du projet (en français et en anglais)

Présenter le sujet de recherche sur lequel porte le projet de médiation, et indiquer les connaissances que le projet vise à transmettre au public. Présenter également le support, l’outil, le dispositif ou l’évènement proposé en justifiant son choix et préciser le public ciblé (2500 signes maximum).

### 2. Équipe projet (le cas échéant)

Indiquer, pour chaque membre de l’équipe projet :

|  |
| --- |
| **NOM, Prénom :** |
| **Adresse électronique :** |
| **Statut / fonction :** |
| **Laboratoire / institution de rattachement :** |
| **Discipline (pour les membres académiques) :** |
| **Rôle dans le projet :** |

**3. Calendrier prévisionnel**

Indiquer un calendrier prévisionnel incluant les différentes étapes du projet (conception, réalisation, promotion, etc.).

### 4. Budget prévisionnel

### Énumérer les dépenses liées au projet et évaluer leur coût (pour les vacations, indiquer s’il s’agit d’un taux smic ou recherche). Préciser, le cas échéant, si le projet bénéficie d’un co-financement.

### 5. Soumission du projet

Le dossier complet sera transmis en version électronique, comprenant les signatures du candidat et du directeur de son laboratoire de rattachement, pour le 20/01/2021, à l’adresse électronique suivante : degesci@meshs.fr

Signature du porteur de projet Signature du directeur du laboratoire

*Les informations relatives à votre projet et à votre équipe recueillies à partir de ce formulaire font l’objet d’un traitement informatique destiné à la MESHS à des fins de gestion administrative des projets de recherche, de leur suivi statistique et d’inventaire des compétences des chercheurs. Le destinataire des données est la MESHS. Conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD) du 25 mai 2018, vous disposez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à* *donnees-privees@meshs.fr**. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL (*[*http://www.cnil.fr*](http://www.cnil.fr)*).*